

D'un autre côté, celui des ministres qui paraît être le plus acceptable à tous les groupes du parti conservateur est, — après l'hon. M. Taillon, — l'hon. M. Nantel, dont l'esprit conciliant et la bienveillance sont reconnus et qui a su se former un entourage sympathique, puissant et très intelligent. Son passé est inattaquable ; et ses idées sur les choses et les hommes répondent bien à celles de la majorité de notre population.

Si j'étais M. Taillon, je ne ressentirais peut-être pas plus que lui l'inopportunité du discours de M. Beaubien à Trois-Rivières, dans la dernière campagne, mais je n'aurais pas sa réserve héroïque. M. Beaubien est assez vieux pour savoir qu'il y a des choses qu'on fait, mais qu'on ne dit pas. Telle, la déclaration d'un ministre de son intention d'abandonner son traitement en faveur d'un collègue sans portefeuille. C'est intimer qu'un tel acte serait en vue de satisfaire un intérêt personnel (que M. Taillon n'a pas), pendant que le motif réel est de se donner à soi-même le mérite d'un désintéressement qui n'est pas encore devenu légendaire.

M. de Boucherville n'est pas l'idéal d'un chef politique. Il lui manque ce magnétisme personnel qui s'exerce sur les masses, les vastes conceptions et une certaine audace d'exécution qui caractérisent les grands hommes d'Etat. Il lui manque surtout cette souplesse des opportunistes si nécessaire au succès en politique. Mais c'est un homme d'honneur, un citoyen intègre, que les Canadiens-Français peuvent prendre comme modèle dans leurs devoirs civiques et religieux. S'il n'a pas fourni un règne brillant, au moins a-t-il donné un exemple de dignité de tenue dont nous avons un peu perdu l'habitude à Québec dans la sphère provinciale.

Je n'ai jamais compris le manque d'opinion personnelle qui se manifeste chez nos représentants. On exprime librement dans l'intimité des opinions qu'on craint de défendre en public. Pourquoi cela ? ... Ce qui est une conviction ne doit être caché pour aucune considération personnelle ou politique.

Par exemple, sur vingt personnes que vous rencontrez, combien sont pour le maintien du conseil législatif ? ... Cinq peut-être. Et, malgré cela, je constate que l'infime minorité seule a le courage de s'en exprimer publiquement. Qu'on pense donc ce qu'on ferait pour la jeunesse du pays avec ces milliers de piastres dépensées en pure perte, si on les appliquait à l'éducation.

M. de Boucherville vient de déclarer que le conseil législatif ne peut être aboli que, du consentement de ses membres. Voilà une étrange théorie. Comment ! le peuple se donne un système de gouvernement et le peuple n'aurait pas le pouvoir de le changer à sa guise ? ...

La province de Québec est aujourd'hui presque unanime sur le sujet. Et si la députation avait une volonté à elle, au lieu d'être une machine à voter entre les mains des gouvernements, elle se prononcerait pour l'abolition du conseil, et refuserait de voter les subsides nécessaires à son fonctionnement. Ou le conseil céderait devant l'opinion, ou une crise surviendrait ; et alors l'issue serait indubitablement le triomphe des représentants directs de la volonté populaire.

Il y a aujourd'hui 22 conseillers : qu'on leur vote une indemnité de \$500 chacun par année jusqu'à leur mort. La province n'aura alors que \$11.000 par an à payer, —

somme qui ira en diminuant rapidement et qui s'éteindra en peu d'années.

Qu'on pourvoie aussi à ce que tout conseiller qui deviendrait représentant à la chambre d'assemblée ne puisse, pendant la durée de son mandat, toucher cette pension de retraite, — temporairement remplacée par l'indemnité sessionnelle.

Une autre économie à opérer à Québec : — Redistribuer les sièges dans la province en réduisant la représentation à 65, comme auparavant. Je suis même porté à croire qu'on pourrait la réduire à 50 députés, sans inconvénient. C'est une question à étudier, — même sans compter qu'elle implique une économie de quinze à vingt-cinq mille dollars par an.

La réponse du gouvernement provincial aux marchands de Montréal qui ont protesté contre la taxe, au lieu d'être rédigée dans un style d'écolier, avec des longueurs interminables, aurait pu être faite en quelques lignes. Il n'y a rien de plus désagréable aux hommes d'affaires que d'avoir à lire un document dont il faut dépecer la phraséologie pour en trouver le fond.

Les injustices ne manquent jamais de soulever des récriminations dans le peuple, et le peuple est toujours sûr d'avoir son jour. Montréal a été traité injustement par le gouvernement provincial. S'il y avait des élections demain, l'île de Montréal retournerait tout probablement six députés opposés au cabinet provincial. Et ce vote ne serait pas compensé par celui des campagnes qui, elles aussi, sont mécontentes de la taxe sur les transferts de propriétés.

Qui se serait imaginé que le cabinet mettrait de côté, par crainte du vote des campagnes, un projet de taxe foncière, reconnu comme l'unique méthode de prélever, d'une manière équitable envers toute la population, les fonds nécessaires au trésor. Voilà pourtant des gens qui se sont montrés au peuple comme les intransigeants du devoir. On n'aurait guère supposé dans le temps que la crainte et les calculs politiques pourraient, à un tel point, entrer dans leurs décisions.

Il y a des gouvernements qui ont le droit d'être opportunistes. Le gouvernement de Boucherville n'avait pas ce droit, monté comme il l'était sur les grands principes. Il avait cependant celui d'être conséquent, et, après avoir imposé une taxe arbitraire, il était trop tard pour reconsidérer la chose avant la prochaine session. Montrer les hésitations dont le public s'est amusé pendant des semaines, c'était avouer une faiblesse désolante.

M. Beaubien est à faire de nombreuses réformes dans son ministère pour donner une direction pratique aux progrès agricoles de la province de Québec. Il est puissamment aidé dans son œuvre par M. G. A. Gigault, ancien député, dont les qualifications pour le poste de député-ministre de l'agriculture sont incontestables. Le peuple leur saura gré à tous deux du travail considérable qu'ils accomplissent et dont les fruits ne tarderont pas à se faire sentir.

L'administration de Québec se recommande jusqu'ici par un bon point : l'économie. Avec M. de Boucherville au pouvoir, les finances étaient bien gardées. Mais il ne